



SERVICE COMMERCIAL
17 Rue de la Marine, Z.I.
F-94290 Villeneuve Le Roi
Tél : 33.(0)1.49.61.61.71
Fax : 33.(0)1.49.61.62.51

PR 135
01/2002
Edition N°3

RESITHAN TR

PEINTURE POLYURETHANNE DE MARQUAGE

RESITHAN TR est une peinture polyuréthane solvantée à deux composants, destinée au marquage des revêtements de sols de salles de sport. Elle est utilisable pour tous les sports en salle.

RESITHAN TR est souple, satinée et élastique. Elle présente une excellente tenue à l'usure, et ne jaunit pas sous l'effet de la lumière.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition

RESITHAN TR est constituée d'un système polyuréthane, de solvants volatils, de pigments, de charges minérales et d'additifs spéciaux.

Caractéristiques générales

Classification [1]	AFNOR	I 6 a
Extrait sec	%	> 65
Point éclair : Partie A	°C	> 35
Partie B	°C	> 21
Densité à 20 °C		1,35 ± 0,05
Viscosité à 20 °C (après 10 mn de mélange à 20°C)	mPa.s	< 10000
Dosage en poids : Partie A	%	80
Partie B	%	20
Durée pratique d'utilisation à 20°C (500 g) [2]	mn	> 45
Temps de hors poussière à 20°C, 60 % HR	h	4
Délai approximatif de remise en service à 20 °C, 60 %HR : - pour trafic piéton	h	24
- pour usage normal	j	4
Délai pour contact chimique à 20°C	j	7



**Aspect
Couleur**

**Satiné
Bleu, rouge,
jaune, noir, blanc**

Classement au feu sur support incombustible

M1

Performances

RESITHAN TR est une peinture souple présentant les qualités requises pour le marquage horizontal des revêtements de salles de sport. Facilement lavable, **RESITHAN TR** ne jaunit pas en présence de rayonnements ultra-violets.

DOMAINE D'UTILISATION

Destinée à tous les sports en salle, **RESITHAN TR** est adaptée au marquage des revêtements polyuréthanes sportifs ou polyvalents [RESITHAN SP(80), RESITHAN HP(+), RESITHAN RSA].

APPLICATION

Etat et préparation du support

Le support devra être sec, cohésif et propre. Sur les revêtements polyuréthanes précédemment cités, le délai de recouvrement est de 7 jours.

Dans le cas d'une application sur une résine inconnue, un essai préalable d'adhérence devra être effectué par l'applicateur. Un chiffonnage au solvant MEC peut s'avérer nécessaire.

Conditions d'application

La température minimale d'application (air ambiant et support) est de 12°C, l'humidité relative de l'air étant inférieure à 70%. Ces valeurs devront être respectées pendant la mise en oeuvre et la durée de réticulation de la peinture.

On veillera à ce que le local soit bien ventilé, afin de permettre une bonne évaporation des solvants contenus dans la peinture.

Méthode d'application

Verser la totalité du contenu de la partie B dans le récipient contenant la partie A, agiter mécaniquement pendant plusieurs minutes en insistant particulièrement sur la partie inférieure et les bords du récipient.

L'application se fait au rouleau ou avec un pistolet Airless adapté au marquage.

Consommation

Sur support lisse polyuréthane, elle sera, en une couche, d'environ 100 g pour 10 mètre linéaires en 5 cm de largeur.

Précautions d'emploi

- Eviter tout contact avec la peau.
- **RESITHAN TR** contient des solvants. Le port du masque est obligatoire.
- Prendre les précautions habituelles d'utilisation des résines synthétiques : combinaison, gants et lunettes.
- En cas de contact accidentel, laver les parties atteintes à l'eau et au savon.
- En cas de projection dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- Se référer aux conditions générales d'emploi des résines et aux fiches de sécurité.

Conditionnement - Stockage

RESITHAN TR est conditionné en unités prédosées, prêtes à l'emploi de 0,5 kg.

Le stockage doit se faire dans un local tempéré, à l'abri de l'humidité et du gel. Dans ces conditions, **RESITHAN TR** pourra être conservé 6 mois dans son emballage d'origine.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] **NORME AFNOR T 36.005** **Classification des peintures, vernis et produits connexes**
- [2] **MODE OPERATOIRE LCPC** **Durée pratique d'utilisation**

Les renseignements, caractéristiques techniques et conseils d'utilisation ne sont fournis qu'à titre indicatif, et ne sauraient en aucun cas avoir valeur d'engagements contractuels. L'application et l'utilisation de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de la responsabilité de l'applicateur. Ils sont exclusivement destinés à être utilisés dans le cadre d'un usage professionnel.

Entretien : Les meilleurs résultats seront obtenus en utilisant les produits de nettoyage et/ ou le matériel adéquat dont la compatibilité avec le revêtement aura été vérifiée.